

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Isaac DAYER

Panorama du Concile

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1967, tome 65, p. 15-24

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

Panorama du Concile

Si les événements les plus importants de l'Histoire sont ceux qui affectent le cœur et l'esprit des hommes, il faut reconnaître que le 2^e Concile du Vatican, ouvert par le Pape Jean XXIII, le 11 octobre 1962, et clôturé solennellement, le 8 décembre 1965, par le Pape Paul VI, a été le plus grand fait de l'histoire contemporaine.

Sa présence doit du reste être toujours actuelle et efficace en nous, car le Concile invite tous les hommes à un profond renouveau spirituel. Il veut être le point de départ d'une nouvelle expansion du christianisme et, par là, d'un vaste développement de l'humanité.

Un concile représente un grand effort de réflexion de l'Eglise de Dieu, sous la conduite de l'Esprit-Saint, pour saisir plus profondément le message du Christ dont elle a la garde et qu'elle doit présenter aux générations humaines successives d'une manière adaptée à leurs besoins.

Par l'enseignement du Concile, nous sommes ainsi en présence des directives de pensée et d'action qui sont le plus nécessaires au monde contemporain dans sa marche tâtonnante vers Dieu.

Dès lors, nous ne pouvons pas passer à côté de cet événement sans essayer de nous initier au moins très élémentairement aux enseignements qu'il nous propose.

C'est le but de la série d'exposés schématiques que nous inaugurons.

* Pour initier les élèves des classes supérieures du Collège aux enseignements du Concile, nous avons organisé une série d'exposés à leur intention.

Ceux-ci n'ont évidemment aucune prétention théologique. Ils s'efforcent simplement de dégager quelques aspects de la doctrine conciliaire pour les mettre à la portée des jeunes.

La Rédaction des Echos nous a demandé de publier ces causeries. Nous le faisons volontiers dans le désir d'être utile aux élèves auxquels nous nous adressés.

On voudra bien comprendre également pourquoi ces notes conservent le ton du style parlé.

Tableau des documents conciliaires

I. CONSTITUTION SUR LA REVELATION DIVINE.

II. CONSTITUTION DOGMATIQUE SUR L'EGLISE DU CHRIST.

Chapitre 1. Le mystère de l'Eglise dans sa structure intime.

Chapitre 2. L'Eglise peuple de Dieu.

- *Décret sur l'activité missionnaire de l'Eglise.*
- *Décret sur les moyens de communications sociales.*
- *Décret sur l'œcuménisme.*
- *Décret sur les Eglises orientales catholiques.*
- *Déclaration sur les rapports de l'Eglise avec les religions non chrétiennes.*
- *Déclaration sur la liberté religieuse.*

Chapitre 3. La constitution hiérarchique de l'Eglise.

- *Décret sur la charge pastorale des évêques.*
- *Décret sur le ministère et la vie des prêtres.*
- *Décret sur la formation sacerdotale.*

Chapitre 4. Les laïcs dans l'Eglise.

- *Décret sur l'apostolat des laïcs.*
- *Déclaration sur l'éducation chrétienne.*

Chapitre 5. La vocation universelle à la sainteté dans l'Eglise.

Chapitre 6. Les religieux dans l'Eglise.

- *Décret sur le renouveau de la vie religieuse.*

Chapitre 7. Le caractère eschatologique de l'Eglise.

Chapitre 8. La B. V. Marie dans l'Eglise.

III. CONSTITUTION SUR LA SAINTE LITURGIE.

IV. CONSTITUTION PASTORALE SUR L'EGLISE DANS LE MONDE.

Avant d'analyser les différents documents conciliaires, il importe, croyons-nous, d'envisager un panorama général de l'enseignement de Vatican II. Cette vue d'ensemble des textes conciliaires nous aidera à découvrir les lignes directrices de ce vaste horizon doctrinal.

Elle nous aidera peut-être aussi à mieux saisir la place et l'orientation profonde de chaque document.

C'est l'objectif du présent exposé.

Le P. de Lubac, dans son livre admirable *Méditations sur l'Eglise* publié en 1953, disait que notre siècle serait celui de l'Eglise, celui où le mystère de l'Eglise serait présenté au monde avec une profondeur jamais atteinte jusque-là.

Cette affirmation de l'un des plus grands théologiens de notre époque s'est confirmée dans les préoccupations du Concile.

Tout son enseignement est en effet centré sur le mystère de l'Eglise.

C'est au texte fondamental qui définit les lignes générales du mystère de l'Eglise que se ramènent tous les autres documents conciliaires, comme des explicitations, des prolongements ou des préambules.

Ce grand texte est nommé la *Constitution dogmatique sur l'Eglise du Christ, lumière des nations*.

Il est vraiment l'axe de l'enseignement du Concile.

Le tableau synoptique ci-contre le montre clairement.

Il guidera notre exposé.

Nous énumérerons d'abord chacune de ses parties.

Nous montrerons ensuite comment les autres documents conciliaires s'insèrent dans le schéma fondamental sur l'Eglise et le complètent admirablement.

Comme l'on voit dans le tableau ci-devant, l'enseignement du Concile est exposé en deux séries de textes.

Il y a d'abord quatre grands textes que l'on nomme des constitutions.

Il y a ensuite des textes mineurs que l'on nomme des décrets et des déclarations qui éclairent ou complètent certains chapitres des quatre textes principaux.

1. — L'enseignement du Concile s'ouvre par la constitution mémorable sur la *Révélation divine*.

Ce document est comme la préface du Concile.

Il expose la doctrine authentique de l'Eglise concernant l'initiative miséricordieuse par laquelle Dieu s'est révélé aux hommes et la manière selon laquelle cette révélation divine se transmet à travers les âges dans et par l'Eglise de Jésus-Christ.

Ce document comporte des indications précieuses sur la question qui nous sépare des chrétiens réformés relativement aux sources où se trouve consignée la révélation de Dieu : la Sainte Ecriture et la Tradition.

La Sainte Ecriture est constituée par les écrits de la Bible, l'Ancien et le Nouveau Testaments, composés sous l'inspiration de l'Esprit-Saint et conservés par une assistance spéciale de ce même Esprit.

Les livres de l'Ancien Testament ont fixé par écrit les diverses étapes de la révélation divine jusqu'à l'avènement du Sauveur.

Les livres du Nouveau Testament ont consigné l'essentiel de l'enseignement plénier, confié aux apôtres par Jésus-Christ lui-même.

L'enseignement total donné par Jésus-Christ à ses apôtres se prolonge intégralement dans l'Eglise, sous la garde de l'Esprit-Saint. Il constitue la *Tradition* de l'Eglise. Celle-ci est comme la conscience vivante de l'Eglise dont la Sainte Ecriture est une transcription partielle, privilégiée, établie et conservée par l'action de l'Esprit-Saint.

2. — Suit la grande *constitution dogmatique sur l'Eglise* qui est le document central de l'enseignement conciliaire.

Ce grand texte comprend huit chapitres.

Nous les résumons très brièvement pour saisir les lignes de force de cette doctrine très riche.

a) Le premier chapitre concerne *le mystère de l'Eglise en lui-même*. L'Eglise est présentée comme une réalité infiniment mystérieuse, constituée essentiellement par une participation à la vie même de Dieu, répandue dans les cœurs humains par l'initiative conjugquée des trois Personnes divines : le Père, le Fils et l'Esprit.

De sorte que l'Eglise, en sa structure intime, ne se comprend que par référence aux trois Personnes divines.

b) Le deuxième chapitre présente l'Eglise comme le *peuple de Dieu*, qui rassemble en lui tous les hommes enveloppés et pénétrés, à des degrés divers, par l'action des divines Personnes.

Tous les hommes sont appelés à faire partie de ce peuple de Dieu, sous des formes diverses.

C'est pourquoi le peuple de Dieu, tout en demeurant uni et unique, est destiné à se dilater aux dimensions de l'univers entier.

Les hommes qui n'ont pas encore reçu l'évangile eux aussi sont orientés vers le peuple de Dieu et lui appartiennent lointainement au moins, par des appels secrets qui retentissent au fond de leur cœur et dont ils ne saisissent pas toujours les aboutissements.

c) Le troisième chapitre concerne le *ministère de la hiérarchie* instituée par le Christ pour le service et l'expansion du peuple de Dieu. L'Eglise n'est pas en effet uniquement constituée par une vie intérieure et mystique. Elle comporte aussi une autorité qui dirige et organise cette vie mystique du peuple de Dieu. Jésus-Christ, Pasteur éternel, a édifié la sainte Eglise en envoyant ses apôtres, comme lui-même avait été envoyé par le Père ; il a voulu que les successeurs des apôtres, c'est-à-dire les évêques, soient, dans l'Eglise, pasteurs jusqu'à la consommation des siècles. Afin que l'épiscopat lui-même fût un et indivis, il a mis saint Pierre à la tête des autres apôtres instituant dans sa personne un principe et un fondement perpétuels et visibles d'unité et de communion.

d) Le quatrième chapitre définit la place des *laïcs dans l'Eglise*. Ceux-ci représentent la majorité des membres

de l'Eglise : ceux qui ne sont pas membres de la hiérarchie ni religieux et qui sont incorporés au peuple de Dieu par le baptême.

e) Le cinquième chapitre établit la *vocation universelle à la sainteté* dans l'Eglise. Tous les membres du peuple de Dieu, quelle que soit leur condition, sont appelés à la sainteté, la perfection de la charité que le Christ communique à son Eglise. A tous l'Esprit-Saint est envoyé par le Père pour les disposer à aimer Dieu de tout leur cœur et à s'aimer mutuellement comme le Christ les a aimés.

f) A cet appel à la sainteté adressé à tous les membres du peuple de Dieu, les *religieux* répondent d'une manière particulièrement expressive dans les différents instituts suscités par l'Esprit-Saint dans l'Eglise.

C'est l'objet du sixième chapitre.

g) L'immense effort de sainteté qui est le fond de la vie de l'Eglise doit grandir peu à peu à travers les âges, jusqu'au grand jour de l'éternité, où toute l'humanité sera rassemblée définitivement dans le Christ, et avec elle toute la création transfigurée à la gloire de Dieu.

La marche du peuple de Dieu vers son achèvement éternel constitue le *caractère eschatologique de l'Eglise*.

Il est exposé tout au long du septième chapitre.

h) Le huitième chapitre, le dernier, montre la *Bienheureuse Vierge Marie* destinée par Dieu à devenir la Mère du Christ et en même temps la Mère de l'Eglise par la charité avec laquelle elle coopère à la naissance, dans l'Eglise, des fidèles qui sont les membres spirituels du Christ.

3. — La constitution dogmatique sur l'Eglise ainsi résumée à très grands traits est complétée : d'abord par la *constitution sur la sainte liturgie*, qui régit la prière de l'Eglise : cet ensemble de louange, d'adoration, de supplication et d'expiation que l'Eglise fait monter vers le trône de Dieu, comme une expression temporelle et visible du culte parfait et éternel rendu par Jésus-Christ à la gloire de Dieu son Père.

4. — La constitution dogmatique sur l'Eglise est complétée enfin par *la constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps*, le célèbre schéma XIII, qui est comme le deuxième pôle de l'enseignement conciliaire.

Ce texte magnifique, que nous devons analyser un jour, a pour objet principal de montrer les relations essentielles de l'Eglise du Christ avec toute l'humanité au sein de l'univers matériel, de reconnaître la responsabilité propre des membres du peuple de Dieu dans l'aménagement des choses d'ici-bas, afin de les faire servir à la recherche du Christ et de Dieu.

Après avoir parcouru la ligne générale de l'enseignement conciliaire, nous pouvons revenir à son centre, à la constitution dogmatique sur l'Eglise, pour indiquer comment les autres documents secondaires du Concile s'insèrent dans la trame de ce texte fondamental et le complètent.

Au chapitre 2, sur l'Eglise peuple de Dieu se rattachent :

1) le décret sur *l'activité missionnaire de l'Eglise*, destinée à étendre le peuple de Dieu.

2) Le décret sur les *moyens de communications sociales* qui sont au service de l'activité missionnaire de l'Eglise.

3) Le grand et beau texte sur *l'œcuménisme* où sont exposés les principes qui régissent les relations de la seule et unique Eglise de Jésus-Christ avec les diverses confessions chrétiennes.

4) Le décret sur les *Eglises orientales catholiques*.

5) La déclaration sur les *rapports de l'Eglise avec les religions non chrétiennes*.

6) Enfin la déclaration célèbre sur la *liberté religieuse*, qui proclame la liberté de la personne humaine comme la condition fondamentale de l'acceptation du message chrétien et de toute la vie du peuple de Dieu.

L'Eglise se présente ainsi au monde comme la Patrie de la liberté, de la « liberté des âmes dont la parole du

Christ a donné le goût au monde et dont le monde perd jusqu'au goût à mesure qu'il repousse le Christ ». (de Lubac.)

Au chapitre 3, sur la structure hiérarchique de l'Eglise se rattachent les décrets importants

- sur la *charge pastorale des évêques*
- sur le *ministère et la vie des prêtres*
- et sur la *formation sacerdotale*.

Au chapitre 4, sur la place des laïcs dans l'Eglise se rattachent

- les décrets sur *l'apostolat des laïcs*
- et la déclaration sur *l'éducation chrétienne*.

*Au chapitre 6, sur les religieux se rattache le décret sur le *renouveau de la vie religieuse*.*

Nous avons jeté un coup d'œil rapide sur l'enseignement très vaste et abondant du Concile de Vatican II.

Par ces indications sommaires on peut se rendre compte que tout son enseignement est centré autour du mystère de l'Eglise.

Aussi, dans les exposés qui vont suivre, nous essaierons d'analyser successivement les différents chapitres de la Constitution dogmatique sur l'Eglise.

Notre désir serait que ces indications soient une stimulation à une étude personnelle plus profonde de cet enseignement si riche de l'Eglise contemporaine.

Notre désir serait surtout d'éveiller les âmes des jeunes à un véritable renouveau de vie chrétienne par lequel elles s'incorporeront plus profondément à l'Eglise de Jésus-Christ, le milieu vital de notre sanctification et de notre salut.

Isaac DAYER



Photo Moosbrugger

**Lors de l'ouverture du Concile du Vatican II,
les Pères conciliaires se rendent en procession
dans la Basilique de Saint-Pierre, à Rome.**

